

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 24 février à 17 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 17 février 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, M. CASASOPRANA, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.  
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, MM.TOMI, ZUCCARELLI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme. PASTINI, M. D'ORAZIO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
M. BASTELICA	à	Mme PIMENOFF

**Etaient absents :**

Mme MORACCHINI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointes au Maire, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, Mme LUCIANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. PUGLIESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 24 février 2014

Délibération N°2014 / 34

**Transformation d'emplois budgétaires à temps complet et non complet afin de permettre le recrutement et la stagiarisation d'agents communaux**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Dans le cadre du projet global de structuration des services et visant à les rendre plus efficaces, il est proposé de rééquilibrer le tableau des effectifs, notamment en ce qui concerne les filières technique, administrative, médico-sociale, sportive et d'animation.

Il semble ainsi opportun afin d'avoir un tableau des effectifs plus cohérents avec les besoins de la collectivité, de permettre la stagiairisation ainsi que la nomination d'agents communaux lauréats de concours, de transformer 11 emplois budgétaires à temps complet et non complet.

**CATEGORIE B et C, postes à TEMPS COMPLET transformés en postes à TEMPS COMPLET et NON COMPLET:**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
<b>1 Infirmière de classe normale TC</b> <b>1 Educ. Terr. des APS TC</b> <b>1 Technicien Territorial TC</b>	<b>3 Rédacteur Territorial TC</b>
<b>1 Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> cl TC</b> <b>2 Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à 50%</b> <b>1 Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> cl TC</b> <b>1 Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe TC</b> <b>1 Auxiliaire de Puériculture 1<sup>ère</sup> classe TC</b> <b>1 Auxiliaire de Puériculture Principale 2<sup>ème</sup> cl TC</b> <b>1 Adjoint d'Animation Principal 2<sup>ème</sup> classe TC</b>	<b>6 Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe TC</b> <b>1 Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe TC</b>

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de transformer 11 emplois budgétaires à temps complet et non complet afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.

**CONSIDÉRANT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2014, chapitre 012,

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet et non complet comme suit :

**CATEGORIE B et C, postes à TEMPS COMPLET transformés en postes à TEMPS COMPLET et NON COMPLET:**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
<b>1 Infirmière de classe normale TC</b> <b>1 Educ. Terr. des APS TC</b> <b>1 Technicien Territorial TC</b>	<b>3 Rédacteur Territorial TC</b>
<b>1 Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> cl TC</b> <b>2 Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à 50%</b>	

<b>1 Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> cl TC</b>	<b>6 Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe TC</b>
<b>1 Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe TC</b>	<b>1 Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe TC</b>
<b>1 Auxiliaire de Puériculture 1<sup>ère</sup> classe TC</b>	
<b>1 Auxiliaire de Puériculture Principale 2<sup>ème</sup> cl TC</b>	
<b>1 Adjoint d'Animation Principal 2<sup>ème</sup> classe TC</b>	

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint Délégué,  
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et libertés des Communes,  
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements les Régions et l'Etat,  
Vu la loi 84.53 Modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de transformer 11 emplois budgétaires à temps complets et non complets afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2014, chapitre 012,

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 21 février 2014,

**AUTORISE M. le Maire**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

à transformer 11 emplois budgétaires à temps complet et non complet afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.

**CATEGORIE B et C, postes à TEMPS COMPLET transformés en postes à TEMPS COMPLET et NON COMPLET:**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
<b>1 Infirmière de classe normale TC</b>	
<b>1 Educ. Terr. des APS TC</b>	<b>3 Rédacteur Territorial TC</b>
<b>1 Technicien Territorial TC</b>	
<b>1 Adjoint Administratif Principal 2<sup>ème</sup> cl TC</b>	
<b>2 Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à 50%</b>	
<b>1 Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> cl TC</b>	<b>6 Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe TC</b>
<b>1 Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe TC</b>	<b>1 Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe TC</b>
<b>1 Auxiliaire de Puériculture 1<sup>ère</sup> classe TC</b>	

**1 Auxiliaire de Puériculture Principale 2<sup>ème</sup> cl TC**  
**1 Adjoint d'Animation Principal 2<sup>ème</sup> classe TC**

**DIT**

Que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2014, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBÉRÉ À AJACCIO, les jours, mois et an que dessus**  
**(Suivent les signatures).**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE MAIRE**

**Dr Simon RENUCCI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140224-2014\_34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2014